

3<sup>e</sup> Journée des archives religieuses

Le 16 mai 2014 au Séminaire de Sherbrooke

**Un exemple concret de recherche dans les archives :  
le travail des Petites Sœurs de la Sainte-Famille  
dans les collèges classiques au Québec**

***par Louise Bienvenue et Guy Laperrière***

Département d'histoire, Université de Sherbrooke

La communication de monsieur Martel nous a permis de connaître le parcours d'Arthur Guindon, un artiste qui a fréquenté le Collège de Montréal au cours des années 1880. Si Monsieur Guindon était né un peu plus tard, il aurait sans doute croisé pendant ses années de collège des Petites Sœurs de la Sainte-Famille (PSSF). Ces religieuses sont, en effet, arrivées dans l'établissement montréalais en 1906. À leur départ en 1974, le supérieur écrivait : « Sans elles, le collège ne serait pas ce qu'il est », une phrase évocatrice qui montre bien le rôle tenu par cette communauté dans l'établissement.

La présence de femmes dans l'univers masculin des collèges classiques est une curiosité qui nous a entraînés, Guy et moi, dans une recherche passionnante. Mais, comme on le sait, pas de recherche sans archives et c'est de cette façon que nous rejoignons le thème de notre journée. En faisant valoir la richesse des fonds préservés à la communauté des Petites Sœurs de la Sainte-Famille, nous souhaitons montrer comment ces sources furent utiles pour retracer un pan significatif de l'histoire de l'enseignement secondaire jusqu'à la Révolution tranquille au Québec.

Précisons que ce chantier de recherche s'inscrivait dans un cadre plus large. Il y a une dizaine d'années déjà, avec mes collègues Ollivier Hubert et Christine Hudon, j'ai entrepris une étude sur les collèges classiques. Nous nous intéressions, initialement, aux modèles de masculinité proposés aux élèves dans cet univers collégial, clérical et élitiste, qui a marqué plusieurs générations de Québécois. Nous avons choisi d'étudier principalement trois institutions : le Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière (Bas-du-Fleuve); le Collège de Montréal et le Séminaire Saint-Charles-Borromée de Sherbrooke.

Comme c'est toujours le cas, la réussite d'un tel projet était tributaire de la richesse des archives, de la qualité de leur classement et aussi du soutien à la recherche apporté par les archivistes. Ici à Sherbrooke, nous avons été fort bien servis par Madame Pinard-Lachance.

L'idée d'aborder plus précisément le rôle des sœurs œuvrant dans les collèges est, cependant, arrivée de manière fortuite — et j'oserais même dire providentielle. Dans le cadre d'un cours sur l'histoire des femmes au Québec que j'enseigne à l'Université de Sherbrooke, j'ai voulu organiser une visite dans un couvent afin que mes étudiantes et mes étudiants puissent découvrir, de manière concrète, cet univers particulier. Je me suis alors tournée vers mon collègue Guy Laperrière, spécialiste de l'histoire des congrégations, qui m'a suggéré de m'adresser aux Petites Sœurs de la Sainte-Famille. L'accueil de ces religieuses fut au-delà de mes espérances et les étudiants, dont la plupart sont éloignés de tout ce qui touche la culture religieuse, ont tellement apprécié leur visite que j'ai dû répéter l'expérience l'année suivante.

De mon côté, je faisais également une découverte importante : cette communauté de la rue Galt, voisine de l'université, avait une histoire très en lien avec celle des collèges classiques que j'étudiais. J'ai donc sollicité l'expertise de Guy pour analyser de plus près le travail des PSSF dans les collèges entre 1895, date de l'arrivée de la communauté au Québec, et 1967 qui marque la fin du cours classique.

On s'en doute, l'enjeu des sources était majeur. Nous savions déjà que les grandes communautés, éducatrices et hospitalières, ont des archives bien conservées et qu'elles sont habituées de recevoir des chercheurs. Mais qu'en serait-il d'une communauté vouée au service des prêtres, sans doute plus experte dans les soins matériels que dans la gestion documentaire? Ces sœurs allaient-elles être craintives face aux chercheurs que nous étions?

Nos inquiétudes se sont rapidement dissipées. Les sœurs Lisette Martin et Jeannine Vachon, du Secrétariat général de la communauté, nous ont réservé un accueil très chaleureux et ont fait preuve, surtout, d'une expertise remarquable. Nous avons été impressionnés par la qualité du classement archivistique de leurs fonds et par la connaissance profonde que ces femmes avaient de leur histoire. Elles ont, entre autres, permis à notre assistant Pierre Meese d'occuper une table pour compiler les données statistiques nécessaires à notre analyse. Prévenante, Sœur Jeannine nous a également fait des suggestions judicieuses pour enrichir notre étude.

Mais puisqu'en matière d'archives religieuses, mon collègue Guy Laperrière possède une expérience beaucoup plus vaste que la mienne, je le laisse nous entretenir d'un enjeu crucial, celui de l'accessibilité des sources.

## **1- Les archives religieuses : l'accessibilité des sources**

Je vais vous relater une expérience un peu plus lointaine, puisque mes recherches dans les archives religieuses se sont déroulées surtout entre 1980 et 2000. Je suis probablement l'un des chercheurs québécois qui a visité le plus d'archives religieuses, puisque j'ai étudié cinquante communautés, masculines et féminines, venues de France au Québec entre 1880 et 1914, ou qui ont envoyé des religieux français au Québec à cette période, à la suite des mesures anticongréganistes prises alors par le gouvernement républicain. Cela m'a amené à consulter les archives de ces communautés au Québec, sur tout le territoire, d'Amos à Chicoutimi, d'Ottawa à Rimouski, en France, aux quatre coins de la France, et même à Rome, où plusieurs communautés ont leur maison générale. J'ai vu les archives des communautés, mais aussi les archives diocésaines. L'accueil a été bienveillant partout, à une exception près (que je raconte dans mon tome 1 et qui a tellement désolé la communauté de sœurs en question, car au Québec, j'avais été parfaitement accueillie et c'est la maison mère en France qui a refusé de me recevoir, à plusieurs reprises et sous de faux prétextes).

Accueil bienveillant, mais grâce à un talisman : j'avais une lettre de Mgr Jean-Marie Fortier, l'archevêque de Sherbrooke, qui attestait que j'étais un bon garçon. On touche là une difficulté réelle pour les archivistes, celle de pouvoir « jauger » les chercheurs, pour s'assurer qu'on est devant un « chercheur sérieux ». Autre question : à quels documents peut-on donner accès? Délai de tant d'années? Ça dépend des documents. Documents personnels? Certains cas peuvent être délicats. En tout cas, le bon sens me paraît devoir être la denrée la plus importante, plutôt que des règles fixes qui ne tiennent pas assez compte des circonstances.

Par exemple, dans une autre recherche, à l'archevêché de Montréal, au début des années 2000, on n'a jamais voulu donner accès à un de mes étudiants à un dossier concernant la Société de colonisation de Montréal dans les années 1930, sous prétexte que cette période n'était pas encore ouverte à la consultation. La règle prévalait sur le bon sens.

Mais revenons à nos moutons et voyons ce que nous avons pu trouver dans les archives des Petites Sœurs de la Sainte-Famille de Sherbrooke.

## **2- Le contexte : l'histoire des Petites Sœurs de la Sainte-Famille**

Sans entrer dans les détails – le fruit de notre recherche est publié dans le numéro de mai 2014 de la revue *Histoire sociale / Social History* –, il peut être utile de vous fournir rapidement quelques éléments de contexte, autour de l'histoire des Petites Sœurs de la Sainte-Famille.

Cette communauté a été fondée en 1880 à Memramcook, au Nouveau-Brunswick, par mère Marie-Léonie (Paradis, 1840-1912), à l'intérieur de la congrégation de Sainte-Croix. C'est cette même Marie-Léonie qui a été béatifiée par Jean-Paul II à Montréal en 1984. Les sœurs ont pour mission principale de soutenir le clergé, tant par leurs prières que par leurs services matériels : cuisine, lingerie, ménage. En 1895, à la suite d'un concours de circonstances, la maison mère de la communauté est transférée à Sherbrooke, où les sœurs prennent en charge les services ménagers du Séminaire de Sherbrooke et de l'évêché.

Dans les années suivantes, la communauté se répand comme une traînée de poudre, surtout dans les collèges et séminaires, tant au Québec qu'à l'extérieur. De 1895 à 1912, date du décès de la fondatrice, soit pendant une période de 18 ans, on assiste à pas moins de 38 fondations, 15 dans des collèges ou séminaires du Québec, 5 dans des institutions du même genre hors Québec et 18 dans d'autres « missions », comme les appellent les sœurs, comme des évêchés, des maisons des pères oblates, l'oratoire Saint-Joseph ou la délégation apostolique à Ottawa. Sept de ces dix-huit fondations sont aux quatre coins des États-Unis (jusqu'en Californie), soit une proportion de 18 %. Pour les collèges du Québec, la liste des 15 fondations est comme un palmarès des principaux collèges de la province : Sherbrooke, Lévis, Nicolet, le Collège Saint-Laurent, Trois-Rivières, Valleyfield, Sainte-Thérèse, le Collège Bourget de Rigaud, Rimouski, Sainte-Anne-de-la-Pocatière, le Collège de Montréal, Saint-Jean et, peu de temps après, L'Assomption.

La progression du nombre de sœurs est fulgurante. J'en profite ici pour mentionner à quel point les registres sont parmi les sources les plus précieuses. De 422 à la mort de la fondatrice, en 1912, il passe à 700 en 1920, 900 en 1940 pour atteindre un sommet de 1100 en 1959. Et il aurait pu y en avoir bien plus, tant les besoins étaient grands, en particulier dans les collèges, qui était leur œuvre principale. Nous avons calculé la proportion du nombre de sœurs qui travaillaient dans les collèges :

Au total : 485 en 1931 (73 % de la communauté)

574 en 1951 (68 % de la communauté)

Par collège : entre 20 et 35, avec des variations.

Un sommet : 41 en 1921 à Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

Pour le recrutement, nous avons trouvé deux périodes fastes :

1907-1916 (dernières années de la fondatrice) : 53 novices par année

1930-1939 (la décennie de la crise) : 54 novices par année.

Soulignons enfin qu'une nouvelle maison mère a été érigée en 1930 : c'est le grand édifice qu'on voit aujourd'hui quand on emprunte le pont Jacques-Cartier en direction sud, où se trouve d'ailleurs le Centre Marie-Léonie Paradis, à l'arrière de l'édifice, que vous êtes invités à visiter.

### **3- Redécouvrir un monde oublié grâce aux archives : l'œuvre de la communauté**

#### ***- Quelles archives avons-nous consultées?***

Les archives consultées chez les PSSF nous ont permis de saisir les conditions dans lesquelles s'est exercée l'œuvre de la communauté. D'abord, les cahiers des nominations, dépouillés de cinq ans en cinq ans entre 1901 et 1966, nous ont éclairés, comme on a pu le voir, sur l'évolution des missions et sur le nombre de sœurs qui travaillaient dans les différents collèges. Ensuite, nous nous sommes intéressés aux dossiers des trois collèges retenus — La Pocatière, Montréal et Sherbrooke — pour comprendre, dans une perspective plus qualitative cette fois, les relations de travail au quotidien. Nous avons consulté les contrats signés entre les collèges et la communauté, de même qu'une source très précieuse : la correspondance. On parle ici des lettres échangées entre la supérieure locale des religieuses (d'un collège) et la supérieure générale des PSSF, d'une part, puis des lettres entre les supérieurs de collège et la supérieure générale, d'autre part.

L'ensemble de ces sources a permis de retracer la contribution concrète de cette communauté de femmes au réseau privé d'enseignement collégial. Bien que discret et pauvrement rémunéré, le labeur de ces religieuses semble avoir été essentiel à la survie financière de plusieurs établissements. Pendant près d'un siècle, les Petites Sœurs de la Sainte-Famille ont agi comme d'indispensables travailleuses de l'ombre en assumant des travaux domestiques dans ces milieux de prestige dédiés à la relève sacerdotale et laïque. Voyons-y d'un peu plus près...

#### ***- Des questions et une hypothèse***

Nous savons que les collèges classiques étaient des institutions prestigieuses. Mais prestige n'égalait pas richesse. Dans ce contexte, les bas salaires et souvent même la gratuité du travail furent souvent au rendez-vous. Vu d'aujourd'hui, le labeur de ces sœurs ménagères soulève bien des questions. Qu'est-ce qui pouvait pousser ces femmes à rendre d'exténuants services, sans presque aucune reconnaissance? Les archives permettent de glaner ici et là des éléments de réponse. Elles sont une porte ouverte sur les mentalités de l'époque, elles permettent de mieux comprendre l'esprit dans lequel les religieuses évoluaient.

L'observation attentive nous incite à penser que, si le travail des Petites Sœurs fut forcément inscrit dans des rapports hiérarchiques avec les prêtres des collèges, il serait exagéré d'en parler uniquement en termes d'exploitation ou de domination. D'abord ce n'est pas le sens que les religieuses elles-mêmes accordaient à leurs actions, ce qui est un premier élément à ne pas négliger. Par ailleurs, on constate que les relations d'autorité avec les collèges sont ponctuées, dans les faits, de multiples formes de résistances. Les religieuses, en effet, mettent à l'occasion « leur pied à terre », comme on dit, même si c'est avec délicatesse, et elles semblent toujours soucieuses de préserver le sens du don qu'elles offraient à la société, pour l'avancement de l'éducation et le bien de l'Église. Cela se perçoit à divers indices.

**- *Partir en mission, s'installer au collège***

Les archives témoignent, par exemple, des négociations entreprises par les supérieures avant d'accepter un contrat dans une maison d'enseignement. Lorsque les sœurs partent en « mission », elles quittent la maison-mère pour s'installer à long terme dans un collège. On comprend pourquoi la qualité du logement devient une préoccupation, puisqu'il s'agit à la fois d'un « home » et d'un lieu de travail. À ce chapitre, les débuts de la communauté sont marqués par quelques épisodes malheureux. Par exemple, à leur arrivée au Collège de Montréal en 1906, les religieuses sont installées dans un logement bien sommaire. Elles doivent attacher leurs chaussures après le poteau de leur couchette pour éviter qu'elles ne soient mangées par les rats. Il faudra que la supérieure refuse d'envoyer du nouveau personnel réclamé par l'institution pour qu'on se décide enfin à leur fournir, en 1909, le couvent neuf longtemps réclamé.

Le combat pour l'obtention d'une résidence adéquate est encore plus épique au Collège de la Pocatière. Dès 1897, les autorités de l'institution prennent contact, une première fois, avec les Petites Sœurs pour obtenir leurs services. Or les conditions posées par la supérieure générale leur paraissent exagérées. En plus d'un couvent neuf, Mère Léonie veut s'assurer d'une chapelle, d'un parloir et d'une chambre pour la supérieure ainsi que de matériel neuf pour la buanderie. Les pourparlers se poursuivent longuement sans que la communauté ne bronche : « Nous avons été tant de fois trompées, par le passé, par des promesses [...], que nous sommes maintenant obligées de prendre des mesures de plus de sûreté [...] », écrit la supérieure. C'est après sept ans de délibérations que les Petites Sœurs entrèrent, finalement, au service de Sainte-Anne.

Ces épisodes montrent bien l'importance d'une résidence adéquate pour la communauté. Sans égard pour un luxe contraire à leur vœu de pauvreté, les sœurs sont cependant attachées à l'organisation optimale de leur travail et aux conditions d'exercice de leur spiritualité.

### **- Du travail et des femmes : les obédiences des PSSF dans les collèges**

Sitôt arrivées dans les collèges, les Petites sœurs se mettent à l'œuvre. On les retrouve à la cuisine, à la buanderie, dans la salle de couture et à la sacristie; elles s'occupent parfois aussi des chambres des prêtres, des dortoirs des élèves et de l'infirmerie. Il n'est pas rare qu'elles soient à l'œuvre cinquante semaines par année, sept jours sur sept, de l'aube jusqu'en début de soirée.

Les sœurs doivent composer avec les moyens du bord. Faire beaucoup avec peu est la règle. À La Pocatière, par exemple, elles servent du « café aux croûtes » au déjeuner des élèves, une potion fabriquée à partir de pain brûlé... Cuisiner pour les grands nombres avec des budgets restreints n'a rien de facile. En plus de savoir ravir les papilles, la responsable de la cuisine doit aussi détenir des qualités de gestionnaire.

Si les repas savoureux laissent peu de traces dans les archives, il en va autrement des ratés. Ainsi, cette cuisinière du Collège de Montréal que l'économiste cherche à remplacer pour que la maison puisse conserver « son renom ». La liste des griefs à son égard est longue : les plats ne sont pas assez abondants ni équilibrés et il n'est pas rare que la soupe ou le pain viennent à manquer...

Les sources dévoilent aussi les installations déficientes et peu modernes dans lesquelles les sœurs doivent œuvrer : des espaces mal équipés, trop petits et peu aérés. En 1953, à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, les activités de la cuisine gravitent encore autour d'un grand poêle à bois.

Au travail de cuisine, s'ajoutent le blanchissage et le reprisage des vêtements des élèves. Les sœurs y consacrent souvent leur récréation.

### **- Le don de soi contre un salaire**

Pendant toute la période étudiée, le salaire des petites sœurs est systématiquement plus bas que celui accordé aux employées laïques. Par exemple, pour une petite sœur au collège de La Pocatière en 1931, la communauté reçoit 9 \$ par mois, alors que la même année, le salaire moyen mensuel des femmes domestiques est de 21 \$. Sachant qu'elles ont la faveur des collèges précisément parce qu'elles acceptent de petits salaires, les sœurs usent parfois de cet argument dans leurs négociations de contrat tel qu'en témoigne la correspondance. Il faut dire que la communauté accepte consciemment ces conditions comme faisant partie intégrante de son service au clergé. Elle les conçoit comme une contribution à l'œuvre de l'Église. Néanmoins, les Petites Sœurs de la Sainte-Famille n'ont aussi de cesse d'éviter que leur générosité n'entraîne des abus.

**- La mission de Sherbrooke. Une terre d'accueil, un cas à part**

Or la mission du Séminaire de Sherbrooke occupe à cet égard une place à part. Dans l'histoire des Petites Sœurs, car c'est au sein de ce diocèse que tout fut rendu possible. De 1896 à 1930, la maison générale est d'ailleurs logée dans un édifice qui jouxte le Séminaire.

À Sherbrooke, les sœurs acceptent de travailler dans des conditions moins avantageuses qu'ailleurs. Entre autres, pendant longtemps, leurs maigres émoluments ne sont pas majorés en fonction du nombre d'élèves. Le ton monte d'ailleurs en 1906, alors que l'institution réclame encore davantage des religieuses. « Ces Messieurs du Séminaire abusent », se plaint mère Marie-Léonie auprès de son évêque.

Les relations se gâtent au point où le Séminaire s'intéresse à une autre communauté. L'évêque intervient et demande aux sœurs un sacrifice supplémentaire au nom de la paix diocésaine, soit de céder au Séminaire tout le profit du blanchissage des élèves. « Comme nous avons affaire, semble-t-il, à de grands enfants [...], je crois qu'il est bon que les Petites Sœurs leur démontrent qu'elles sont plus raisonnables qu'eux [...] », affirme-t-il...

Plus tard, en 1927, alors que les religieuses osent demander une augmentation, le procureur Tanguay s'étonne qu'elles ne s'en tiennent pas au montant de 5 \$ par mois convenu trente ans plus tôt. Il n'hésite pas à rappeler aux sœurs leur dette : « Notre maison peut donc être considérée, dit-il, comme ayant contribué pour la majeure partie à cette fondation, qui fut le départ de l'ère de prospérité que vous avez connue depuis ».

**- Travailler, c'est prier? Un statut de religieuses à défendre**

En raison des tâches qu'elles accomplissent, les Petites Sœurs de la Sainte-Famille ont été affublées de nombreux sobriquets. Les titres de « sœurs au derrière en l'air » ou de « soeurs à torchon » témoignent du peu de sérieux que certains leur prêtaient en tant que femmes d'Église. Or les Petites Sœurs réclamaient, pour leur part, d'être traitées comme de véritables religieuses. Dans les collèges, toutefois, elles devaient repousser toutes sortes de tentatives d'empiétement sur leurs pratiques spirituelles.

Une vie de renoncement n'est en effet possible que si elle est assortie de compensations supérieures. Disposer d'un chapelain attiré, assister à la messe quotidienne, rencontrer des dignitaires ecclésiastiques en visite faisait partie des avantages auxquels les Petites Sœurs attachaient de l'importance. Ces conditions spirituelles sont à ce point nécessaires à la vie des religieuses qu'elles voudront les enchâsser dans les contrats signés avec les maisons d'enseignement.



Par exemple, l'entente conclue en 1941 avec le Collège de Sainte-Anne précise que les sœurs auront chaque jour « le temps de vaquer aux exercices spirituels qui leur sont propres et celui de prendre leurs récréations comme l'exigent leurs constitutions ». L'entente précise aussi qu'elles auront droit, chaque année, à quinze jours pour la retraite annuelle et que la maison s'engage à leur fournir un aumônier.

## Conclusion

Cette recherche, trop rapidement esquissée, permet néanmoins d'apprécier, nous l'espérons, la richesse des archives d'une communauté religieuse au service du clergé comme celle des PSSF. Grâce à de telles sources, de nombreuses facettes de notre histoire religieuse, mais aussi éducative, sociale et économique, peuvent être explorées. Nous sommes certes loin d'avoir exploité la mine d'or que représentent ces sources; nous sommes cependant heureux d'en avoir dévoilé en partie la richesse.

Plusieurs questions se posent aujourd'hui, face au vieillissement des communautés. Qu'en restera-t-il demain? C'est ici qu'il faut souligner – et je suis sûr que le Conseil du patrimoine religieux y est très sensible –, la belle initiative du RASSAS, le Regroupement des archives du Séminaire de Sherbrooke et de l'Archidiocèse de Sherbrooke, qui est à mettre sur pied le Centre d'archives Mgr-Antoine-Racine (du nom du premier évêque du diocèse) et qui veut regrouper, outre les archives de l'archevêché et du séminaire, celles des communautés religieuses qui ont leur maison principale au Québec à Sherbrooke, soit les Petites Sœurs de la Sainte-Famille, les Filles de la Charité du Sacré-Cœur de Jésus et les Sœurs Missionnaires de Notre-Dame des Anges. Rien n'empêchera d'accueillir d'autres fonds par la suite, mais il y a là un début et une entreprise des plus prometteuses.

L'intitulé de notre journée, c'est « Accessibilité et transmission des archives religieuses : quoi? pourquoi? pour qui? et comment? » Nous avons traité du « quoi? » et du « comment? » Disons un mot en terminant du « pourquoi? » et du « pour qui? » **Pourquoi** faire toutes ces recherches? Pour comprendre le passé, qui est le but de l'histoire. Analyser, comprendre. Connaître le contexte. Faire revivre un monde en voie de disparition. Un patrimoine immatériel, certes, mais surtout un patrimoine spirituel, dont il importe de garder trace et, surtout de comprendre les ressorts.

**Pour qui?** D'abord, oui, on pourrait le dire, **pour les religieuses** elles-mêmes. La première reconnaissance est de leur montrer le fruit de notre recherche. Nous l'avons fait le 13 décembre 2013, en présentant à la communauté de la maison-mère le résultat de nos recherches. L'échange qui a suivi a été fructueux des deux côtés.

Ensuite, **pour les chercheurs**. Le chercheur est évidemment le premier bénéficiaire de sa recherche. Une fois établi le contact avec l'archiviste et la communauté, le travail dans les documents est d'abord source d'émotion. Ce sentiment de la trouvaille, de l'exceptionnel, ce témoignage étonnant qui nous fournira une citation de choix et retiendra l'attention de l'auditeur ou du lecteur. C'est un privilège que d'avoir ainsi accès à ces archives et de pouvoir transmettre le fruit de notre réflexion au public.

Enfin, **pour la société**. Si une société veut connaître son passé, elle a besoin d'en explorer toutes les facettes. Avec l'importance qu'a connue la vie religieuse au Québec, on ne se trompe assurément pas en fouillant les archives religieuses, que ce soient celles des évêchés, des communautés religieuses ou des collèges, sans parler de tant d'autres institutions.

Nous espérons que notre propos, par l'exemple concret qu'il a voulu vous donner, vous aura permis de mieux apprécier le type de résultats auquel la recherche en archives permet de parvenir et de mesurer par le fait même toute la reconnaissance que les historiens et historiennes vouent aux archivistes.